

TRANSITION ÉNERGETIQUE

LIFE_LETSGO4Climate

Prenez le pouvoir sur les questions d'écologie en devenant co-créateur du changement sur VOTRE territoire !



LIFE_LETSGO4Climate est un projet européen coordonné par la Région Centre-Val de Loire et localement par le PETR Gâtinais montois (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural), permettant à vous, citoyen engagé d'agir pour diminuer la consommation d'énergie et favoriser l'accélération de la production d'énergies renouvelables.

Cette démarche participative implique que vous soyez présents à 4 ateliers de travail qui débiteront en octobre 2022 et se conclueront en janvier 2023. Tous les participants seront accompagnés dans leurs réflexions et des outils pour concrétiser les idées émises, seront mis à disposition. Alors profitez-en ! La Région et ses partenaires (L'ADEME, Energie Partagée, Rescoop.eu, Enedis et GRDF) vous associent aux questions d'énergie et ont besoin de vos idées pour mener à bien ce projet qui a pour objectif d'engendrer, entre autre, la création de 36 installations de production d'énergie renouvelable thermique.

Pour vous inscrire ou en savoir plus : RDV sur la page d'inscription : www.life-letsgo4climate.eu ou appelez au 02 38 70 27 85.

L'écho
des 4 vallées

N°4/ Septembre 2022
La lettre d'information de la CC4V
Communauté de Communes des 4 Vallées
Trimestriel

SEPTEMBRE 2022

L'écho Flash des 4 vallées

La lettre d'information de la CC4V,
Communauté de Communes des 4 Vallées

Ensemble

«Engagés pour un territoire innovant et responsable»

Chers concitoyens,

Après un été chaud et radieux, riche en événements et en manifestations de toutes sortes, l'heure de la rentrée a sonné ! Ce numéro «Flash» de l'«Écho des 4 Vallées» traite des sujets suivants : assainissement individuel, urbanisme et projets environnementaux et sociétaux menés par les élus de la CC4V et les services associés. Vous découvrirez aussi de nouveaux services qui vous sont spécialement dédiés afin de vous aider au quotidien dans vos tâches administratives et informatiques.

N'hésitez pas à répondre à l'enquête jointe à ce document, nous vous donnons l'occasion de vous exprimer et votre avis compte dans l'élaboration de ces projets de grande envergure sur le numérique.

Nous mesurons votre intérêt pour le territoire de par votre implication de plus en plus soutenue sur nos différents réseaux sociaux, alors restez connectés et bonne rentrée à tous !

Bonne lecture



Gérard Larcheron
Président de la CC4V
Communauté de Communes des 4 Vallées

TOUT SAVOIR sur

le SPANC

Service Public d'Assainissement Non Collectif

Le saviez-vous ? Une installation relève de l'assainissement collectif ou de l'assainissement non collectif en fonction de l'existence ou non d'un réseau public.

• **Assainissement collectif :** vous êtes raccordé au tout-à-l'égout et vos eaux usées* sont traitées en station d'épuration.

• **Assainissement non collectif :** vous traitez vos propres eaux usées sur votre lieu d'habitation par un système adapté (fosse et épandage par exemple).

les dispositifs d'assainissement non collectif

Lorsque vous êtes concerné par un assainissement non collectif, vous avez le choix entre plusieurs systèmes d'épuration (à étudier selon la nature de votre sol et l'usage de la propriété) :

Filière traditionnelle :

- le prétraitement est assuré par une fosse toutes eaux
- le traitement fonctionne avec des tranchées d'épandage, un filtre à sable drainé ou non drainé et un tertre d'infiltration en fonction de la nature du sol

Filtre planté :

- les eaux usées brutes sont dispersées dans plusieurs filtres avec des végétaux qui assurent le traitement des eaux usées
- infiltration des eaux traitées à la parcelle ou dans le milieu naturel (fossé par exemple)

L'entretien :

Il est préconisé d'effectuer la vidange de votre fosse ou microstation lorsque la hauteur des boues a atteint 50 % du volume utile de la fosse. Par conséquent, la fréquence de vidange varie suivant le volume de la fosse et le nombre d'occupants de l'habitation. Pour les microstations, la vidange est préconisée lorsque la hauteur des boues a atteint 30 % du volume utile.

Le SPANC de la CC4V propose un service de vidange à des tarifs préférentiels. Vous pouvez vous inscrire directement à la CC4V ou dans votre Mairie.



Microstation :

(station d'épuration à l'échelle d'une maison, emprise au sol 10 m²)

- la station assure le prétraitement et le traitement des eaux usées
- infiltration des eaux traitées à la parcelle ou dans le milieu naturel

Filière compacte :

(emprise au sol 15/20 m²)

- la fosse toutes eaux assure le prétraitement
- traitement par filtre compact comprenant un matériau qui a un pouvoir épurateur plus grand que le sol
- infiltration des eaux traitées à la parcelle ou dans le milieu naturel

LES CONTRÔLES OBLIGATOIRES



Conformément à la loi, la CC4V réalise les contrôles obligatoires d'assainissement non collectif :

- contrôle de conception : avant travaux et permis de construire

- contrôle d'exécution : fin de travaux et conformité

- contrôle de bon fonctionnement périodique : tous les 6 ans maintien du bon état de fonctionnement et d'entretien de l'ANC*

- contrôle diagnostic : lors de la vente de votre bien

N'hésitez pas à consulter le SPANC pour tous conseils et accompagnement dans votre projet d'assainissement non collectif. Nos agents vous conseilleront pour choisir le bon dispositif.

02 38 26 58 58 - spanc@cc4v.fr

Si vous vendez votre bien :

Depuis le 01/01/2011, les vendeurs doivent fournir un diagnostic de l'ANC* de moins de 3 ans à l'acquéreur.

En cas de non-conformité de l'ANC, les acquéreurs auront un an pour effectuer les travaux à compter de la signature de l'acte de vente.

Il est déconseillé aux vendeurs de mettre aux normes l'ANC, avant la vente, car les acquéreurs peuvent avoir des projets d'aménagements et/ou d'extension pouvant générer des modifications, l'ANC serait alors réputé non conforme.



France services

Liberté
Égalité
Fraternité

Nouveau

Depuis le 5 avril 2022, Caroline SIMON AFANASSIEFF et Gwendoline VIOLLAND vous accompagnent au quotidien pour toutes démarches administratives au sein de l'espace France Services. Situé au 13 rue du lion d'or à Ferrières-en-Gâtinais (Agence Postale), cet espace offre aux habitants de la CC4V un premier accès gratuit et confidentiel à des services publics, par des personnes formées et disponibles.

L'offre d'accompagnement est complétée d'un espace confidentiel pour des rendez-vous en visio avec les partenaires France services*, via une borne sécurisée mise à disposition par le Conseil départemental du Loiret.



Les missions de France Services :

- accueil, information et orientation
- aide aux démarches administratives
- soutien à l'utilisation des services en ligne
- mise en relation avec les partenaires

Des permanences physiques sont également organisées avec les partenaires*. Permanence sur RDV de Pôle Emploi et du Service éco-habitat.

* Partenaires France Services : CAF, Agence Nationale des Titres Sécurisés, Impôts, CPAM, assurance retraite, MSA, Pôle Emploi, la banque postale, Point Justice...



CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

Pour compléter l'offre France services, la CC4V a recruté un conseiller numérique à disposition de tous les habitants du territoire.

« témoignage

France Services m'aide dans mes démarches au quotidien !

Claudine Lacampagne - 78 ans

« Quand mon mari est décédé en 2021, je me suis retrouvée au dépourvu avec tout ce qui était administratif car c'est toujours lui qui s'occupait de tout. » Cette septuagénaire habitante de Ferrières-en-Gâtinais depuis 2019 est une habituée de l'Espace France Services. Elle a trouvé auprès de Caroline, agent de la CC4V dédié, une aide et un accompagnement précieux dans ses démarches administratives en ligne. « Je sais bien pianoter sur l'ordinateur mais l'internet, ce n'est quand même pas évident, j'ai besoin qu'on m'aide pour ne pas faire de bêtises notamment pour la retraite et la complémentaire. C'est bien pratique ! Les agents en place sont très compétents et d'une discrétion très professionnelle » nous confie-t-elle.

Créer un e-mail, envoyer un message aux impôts, aux mutuelles ou aux organismes de retraite, faire une recherche d'emploi, déclarer ses ressources à la CAF ou simplement faire une réservation en ligne, autant de raisons pour lesquelles les habitants ont pris le réflexe de pousser la porte de l'Espace France Services.

« Je reçois des publics de tous les âges avec des problématiques différentes. Pour certains, ça va être une demande de carte grise, pour d'autres, des simulations d'allocation sociales ou des questions sur les impôts. L'objectif est non pas « de faire à la place de » mais bien « d'accompagner les personnes à faire », afin d'accroître leur autonomie et les aider à comprendre les rouages administratifs et les subtilités informatiques parfois complexes à appréhender » nous confie Caroline en charge de l'accueil des publics. N'hésitez pas à vous rendre sur place aux horaires d'ouverture indiqués ci-dessus et revenir vers nous pour témoigner vous aussi !



Horaires d'ouverture :

Mardi 9 h - 12 h 30
Mercredi 9 h - 12 h 30 / 14 h - 17 h
Jeudi 9 h - 12 h 30
Vendredi 8 h - 12 h 30 / 14 h - 17 h
Samedi 9 h - 12 h

Adresse :

13 rue du lion d'or
45210 Ferrières-en-Gâtinais

Téléphone :

02 38 26 00 08

E-mail

france.services@cc4v.fr



Caroline SIMON - AFANASSIEFF

Son rôle sera :

- d'accompagner les usagers sur les outils informatiques dans leurs activités quotidiennes (ordinateur, tablette, téléphone),
- de les sensibiliser à la responsabilité numérique et les assister dans leurs démarches administratives en ligne.

Le but étant de permettre à chacun de devenir autonome dans son utilisation du numérique.

Des ateliers d'initiation au numérique ouverts à tous, des permanences et des formations seront proposés dans les communes membres.